

TARIFS 2023 – 2024

Comité Départemental de Tennis de Table des P. O.

ENGAGEMENT CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

Phase 1	<i>par équipe</i>	20 €
Phase 2	<i>par équipe</i>	20 €

Les factures seront émises au plus tard début octobre 2023 pour un règlement fin novembre 2023.

ENGAGEMENTS DEPARTEMENTAUX

Coupe du Roussillon, équipe de 2 joueurs	8 €
Coupe Vétérans, équipe de 2 joueurs	12 €
Compétition Individuelle par classement	5 €
Autres compétitions individuelles (Vétérans, par Catégorie) <i>sauf si participation au critérium fédéral</i>	5 €

PENALITES FINANCIERES

Forfait équipe	50 €
Forfait équipe dernière journée : Rétrogradation de 2 divisions pour l'équipe concernée et de 1 division pour les équipes des niveaux inférieurs, en plus des 50€	
<u>Feuille de rencontre mal rédigée :</u> Mauvaise composition, non-respect de la cascade de points Conséquence sportive : défaite 0 / 14 et 0 points	5 €
Absence, erreur de n° de licence, illisible, ...	5 €

INDEMNITES D'ORGANISATIONS DEPARTEMENTALES

Organisation d'une épreuve sportive départementale	120 €
Organisation d'un plateau jeune de département	150 €

Tout club n'ayant pas réglé ses factures avant la fin d'une phase verra ses équipes retirées des poules du championnat par équipes pour la phase suivante et verra le versement d'indemnité d'organisation suspendu le temps de la régularisation.